

MICHEL SAPIN MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 2 juin 2014 N° 054

La Commission européenne valide la stratégie économique du Gouvernement

Dans le cadre du semestre européen, la Commission européenne a publié aujourd'hui ses propositions de recommandations adressées à chaque Etat membre et à la zone euro. Elles font suite à l'envoi des programmes de stabilité et des programmes nationaux de réformes par les Etats membres. Ces propositions seront discutées par le Conseil Emploi du 19 juin et le Conseil ECOFIN du 20 juin, puis par le Conseil européen des 26-27 juin, et adoptées début juillet par le Conseil de l'UE.

Michel SAPIN, Ministre des finances et des comptes publics, note avec satisfaction que la Commission valide les orientations économiques présentées par le Gouvernement dans son programme de stabilité, qui « répond globalement à [la] recommandation [de la Commission] » du 5 mars dernier. De même, notre Programme national de réformes permettra, selon la Commission, de résorber les déséquilibres macroéconomiques de l'économie française. La Commission approuve ainsi la stratégie économique d'ensemble du Gouvernement, qui vise à réduire le déficit par une maîtrise des dépenses, à diminuer les prélèvements obligatoires pour soutenir la croissance et l'emploi et à mettre en œuvre des réformes de fond pour augmenter la compétitivité, la croissance de long terme et l'emploi.

Plus précisément, le Ministre constate que la Commission souligne le caractère adapté et « ambitieux » du plan d'économies du Gouvernement, qui s'est fermement engagé à mettre en œuvre les orientations du programme de stabilité voté par l'Assemblée nationale. Les éléments détaillés seront présentés à travers le PLFR et le PLFRSS adoptés en Conseil des Ministres les 11 et 18 juin.

Le Ministre souligne également l'appréciation positive de la Commission sur les réformes visant à lutter contre les rentes présentées dans le Programme national de réforme, sur le « choc de simplification » annoncé par le Président de la République ainsi que sur la loi de sécurisation de l'emploi. La réforme territoriale est également considérée par la Commission comme un élément primordial de modernisation de l'action publique.

Contact presse:
Cabinet de Michel SAPIN
sec.mfcp-presse@cabinets.finances.gouv.fr
01 53 18 41 13

